



Saint-Maurice Massongex Vérossaz

9 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote de principe sur une fusion à trois: Massongex dit «non»

Appelés à se prononcer sur le principe d'une fusion à trois, les citoyens de Saint-Maurice, Vérossaz et Massongex n'ont pas réussi à unir leurs voix. Si le *oui* l'emporte largement dans les deux premières communes, les Massongérois refusent d'aller plus loin dans cette démarche. Les élections de cet automne décideront de la suite.

«C'est au moins un vote clair», concède Sylviane Coquoz, présidente de Massongex, à l'annonce des résultats. Le «non» l'a emporté pour 60,7% des voix. «Un score serré nous aurait mis dans l'embarras. Ce refus indique clairement le choix de couper toute réflexion sur une fusion à 3 avec les partenaires qui étaient proposés.» Pour la suite ? «La réflexion ne fait que commencer. Il est de notre devoir, en tant qu'élus, de réfléchir à la pérennité de notre commune, et nous ne pourrions pas éternellement faire cavalier seul. L'exécutif qui sera élu cet automne – et dont j'espère bien faire partie – devra envisager d'autres pistes pour créer de nouvelles alliances, et rêver plus grand.» Il lui restera, notamment, à déterminer si la population est opposée à toute fusion, ou si c'est le choix des partenaires qui a été refusé. En effet, lors de la séance d'information d'avril, plusieurs voix s'étaient élevées pour manifester leur souhait de s'unir à Monthey plutôt qu'à Saint-Maurice.

Fusion à 2 envisageable ?

Du côté de Vérossaz, où la population a soutenu la démarche à 82,7%, le résultat de Massongex ternit évidemment la bonne nouvelle. «Bien que les Véroffiards aient fortement soutenu la démarche, la réflexion dans le sens proposé, à savoir celui d'une fusion à 3 avec Massongex et Saint-Maurice, s'arrête, Massongex ayant renoncé.», explique la présidente Muriel Favre-Torelloz. «Il s'agira donc pour les élus de cet automne de faire le point, et de réfléchir à la suite à donner à ce processus. Car il faut l'avouer, chez nous le souhait d'envisager un rapprochement avec Saint-Maurice est très fort.» Une fusion à deux est-elle pour autant envisageable? Faut-il se tourner du côté des autres communes du district ? Le dossier se retrouvera sur la table d'un tout nouveau Conseil communal en 2025, puisque les 5 membres actuels ne se représentent pas. «C'est dire si la relève, une des raisons qui motivent les démarches de fusion, est une thématique d'actualité chez nous!», ajoute Muriel Favre-Torelloz.

Double score positif réjouissant pour Saint-Maurice

Du côté de Saint-Maurice, où le vote positif l'a emporté avec 79,7% des voix, le président Xavier Lavanchy se veut philosophe: «Je me réjouis du véritable plébiscite obtenu à Vérossaz et Saint-Maurice. Pour le reste, nous verrons l'an prochain ce qui se passe avec les nouveaux conseils municipaux. Quoi qu'il en soit, c'est vraiment encourageant pour la suite des discussions avec Vérossaz.»

Contacts:

Sylviane Coquoz, présidente de Massongex, 079 694 99 93, sylviane.coquoz@massongex.ch

Muriel Favre-Torelloz, présidente de Vérossaz, 079 637 16 29, m.favre@verossaz.ch

Xavier Lavanchy, président. de Saint-Maurice, 079 699 23 37, xavier.lavanchy@st-maurice.ch